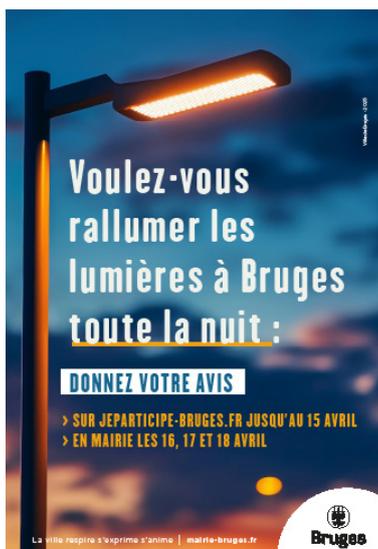


Ville de Bruges

Communiqué de presse
18 avril 2025

Les Brugeais se sont exprimés : la ville rallume son éclairage toute la nuit

Après une extinction totale de l'éclairage public dans toute la ville entre 00h et 6h du matin en 2022, puis une évolution de cette mesure avec une extinction calquée en fonction des horaires du passage du dernier tramway, l'équipe municipale a décidé de lancer une grande consultation afin de solliciter l'avis des Brugeais sur la question de l'éclairage public. Ils sont 59,42% à s'être prononcés en faveur de l'éclairage public toute la nuit.



Du 7 au 15 avril, les Brugeais pouvaient voter en ligne en ligne sur la plateforme www.jeparticipe-bruges.fr ou en papier du 16 au 18 avril.

UNE AMBITION DE DÉMOCRATIE CITOYENNE

Depuis 2020, l'équipe municipale a fortement développé la démocratie participative, à travers de nombreux dispositifs. En effet, depuis le début de ce mandat, la ville de Bruges a déjà organisé une grande consultation citoyenne sur le sport qui avait rassemblé plus de 700 participants en 2022, mis en place deux éditions du Budget participatif, organisé près de 40 réunions publiques, ou encore mis en place des concertations dédiées aux projets urbains (quartier Terrefort, place Jean Moulin, Centre-Ville 3). En ce moment, une autre consultation est aussi en cours : une enquête sur les habitudes des jeunes et leurs envies d'activités sur le territoire.

Forts de cette ambition de participation citoyenne, les élus de la majorité municipale ont souhaité porter à la consultation des Brugeaises et des Brugeais la question de l'éclairage public, sujet important dans leur quotidien.



UNE CONSULTATION EN DEUX TEMPS

Pour permettre au plus grand nombre de Brugeais (inscrits sur les listes électorales) de voter, la consultation s'est effectuée en deux temps. Un vote en ligne était ouvert du 7 au 15 avril sur la plateforme www.jeparticipe-bruges.fr, puis dans un second temps au format papier à l'Hôtel de ville et à la Maison municipale du Tasta, les 16, 17 et 18 avril.

La question soumise au vote était la suivante : « Actuellement, l'éclairage public est éteint du lundi au mercredi de 1h20 à 4h30, du jeudi au vendredi de 1h50 à 4h30, le samedi de 2h20 à 4h30 et le dimanche de 1h20 à 4h50. Souhaitez-vous : maintenir l'extinction de l'éclairage public / rallumer l'éclairage public toute la nuit. »

LES BRUGEAIS NOMBREUX À S'EXPRIMER

Brigitte Terazza, maire de Bruges, se félicite du taux de participation, et de l'implication des Brugeais à répondre à la consultation. En effet, 823 Brugeais se sont exprimés ; ce qui représente une participation des électeurs brugeais qui s'élève à 5,68%. C'est un résultat encourageant. À titre de comparaison, la dernière votation citoyenne organisée par la ville de Paris le 23 mars dernier, concernant la végétalisation et piétonnisation de 500 rues, a recueilli un taux de participation des électeurs de 4,06%.

UNE APPLICATION AU 16 MAI

Ce vendredi 18 avril, dans la soirée, le résultat est a été annoncé : les Brugeais souhaitent rallumer l'éclairage public toute la nuit à 59,42% (489 voix). En face, 40,58% (334 voix) souhaitent maintenir l'extinction de l'éclairage public.

L'application de cette mesure sera effective au 16 mai 2025, le temps de la mise en place de la programmation.



Bureau de vote de l'Hôtel de ville : mercredi 16 avril.

LES RÉSULTATS EN BREF

- 823 votes confirmés, - soit 5,68% des personnes inscrites sur les listes électorales de la ville
- 489 votes en faveur de l'éclairage toute la nuit, soit 59,42% des suffrages exprimés
- 334 votes en faveur du maintien de l'extinction de l'éclairage public, soit 40,58% des suffrages exprimés
- 752 votes sur la plateforme jeparticipe-bruges.fr (698 validés suite à vérification sur les listes électorales).
- 130 votes papier (dont 5 nuls), dans les bureaux de vote de l'Hôtel de Ville et de la Maison municipale du Tasta.

